



©Dominique Martin - Fauvette à tête noire

Suivi temporel des oiseaux communs dans les Hauts-de-France : focus sur 4 espèces

Le STOC, suivi temporel des oiseaux communs vise à évaluer les tendances spatiales et temporelles des populations d'oiseaux communs nicheurs. Les tendances de quatre espèces issues de groupes de spécialisation différents sont analysées. La Fauvette à tête noire, espèce généraliste, est en augmentation sur la période étudiée (2002 - 2021) en région (+ 21,2 %). Le Bruant jaune, comme la grande majorité des espèces inféodées aux milieux agricoles, subit un fort déclin (- 60,3 %). Cette tendance négative est également observée pour le Moineau domestique, spécialiste des milieux bâtis (- 27,7 %). Enfin, le Troglodyte mignon, espèce forestière, voit ses populations diminuer de 29,9 % au cours des 20 dernières années.

Contexte

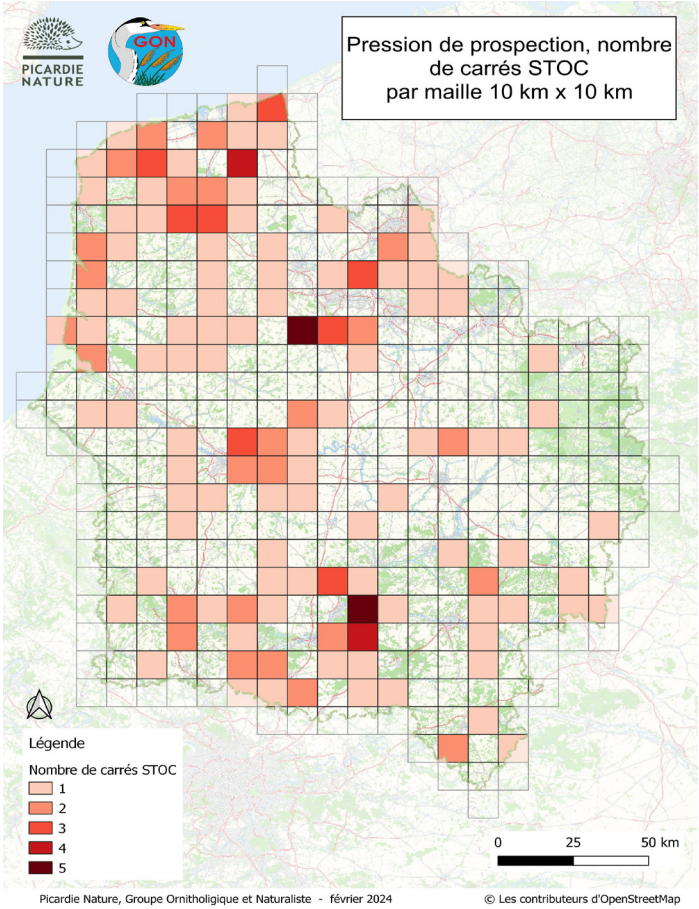
L'intensification de la pression humaine sur les écosystèmes entraîne un déclin important de la biodiversité à différentes échelles. Les oiseaux ne sont pas épargnés et l'état de leur population est un bon indicateur de l'état de la biodiversité et des écosystèmes en général. En effet, ils sont souvent haut placés dans la chaîne alimentaire et beaucoup sont spécialisés dans un certain type de nourriture et d'habitat. Dans les Hauts-de-France, 48% des espèces nicheuses sont menacées, soit 87 espèces, et 16% sont classées quasi-menacées, soit 28 espèces (2024).

Méthode

Le protocole STOC-EPS

Le suivi temporel des d'oiseaux communs repose sur le protocole national STOC-EPS, basé sur la méthode d'échantillonnage des points d'écoute. Chaque participant se voit attribuer une maille de 2 km sur 2 km. Il y place 10 points, appelés EPS, où il recense les oiseaux vus et entendus pendant 5 minutes sur chaque point. Les points sont positionnés de manière à échantillonner tous les milieux présents sur le

territoire national. Trois passages sont prévus par le protocole : 1) du 1^{er} au 31 mars (facultatif), 2) du 1^{er} avril au 8 mai et 3) du 9 mai au 15 juin. Les points sont effectués entre 1h et 4h après le lever du soleil, dans la même matinée et toujours dans le même ordre lors des différents passages. Ce protocole est reconduit chaque année par le même observateur, dans la mesure du possible.



Source : Groupe ornithologique et naturaliste (GON) et Picardie Nature

Analyse statistiques

Les variations interannuelles des effectifs sont calculées à partir d'un modèle linéaire généralisé (glm) de loi quasi-poisson qui modélise les variations d'abondance en fonction du carré et de l'année (courbe bleue).

La première année est prise comme année de référence et se voit attribué un coefficient de 1, fixé arbitrairement. Les coefficients des années suivantes représentent alors les variations d'abondance par rapport à cette année.

Les occurrences représentent le nombre de carrés STOC avec présence de l'espèce par an (courbe vert clair) et le nombre de carrés STOC prospectés au total par an (courbe vert foncé).

Les abondances brutes correspondent au nombre d'individus de l'espèce recensés, tous carrés confondus, sur une année.

Les analyses sont faites sous le logiciel R.

Résultats et interprétation

Espèces généralistes : La Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)



©Dominique Martin

Statuts de menace et protection :

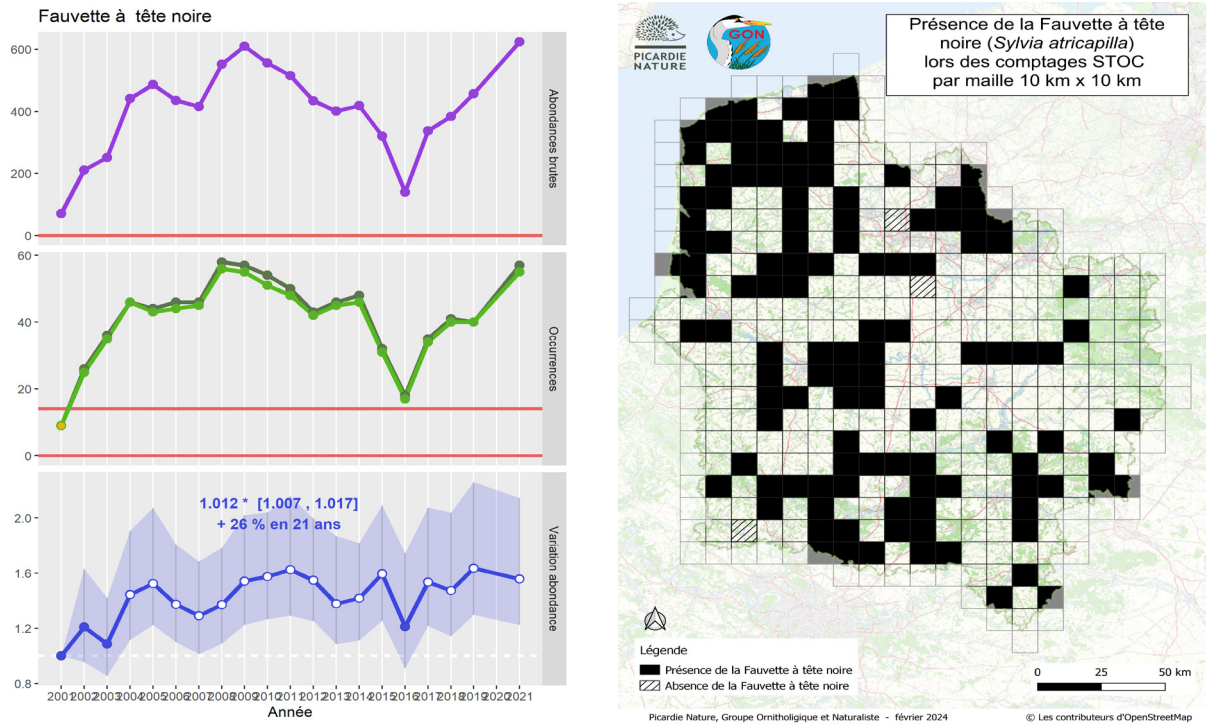
Statut de menace régionale (2024) : LC (préoccupation mineure)
Statut de protection national : protégée

Ecologie et habitats :

Classée parmi les passereaux, la Fauvette à tête noire est une espèce très commune, avec une large répartition régionale. Assez ubiquiste et peu exigeante quant à son habitat, elle apprécie les ripisylves, le bocage ou encore les parcs et jardins, même urbains. Elle privilégiera néanmoins les forêts claires aux futaies denses et les zones agricoles avec haies et bosquets aux surfaces d'openfield. L'espèce niche dans un ligneux bas et dense (souvent un roncier), en moyenne à 1 m du sol.

Migratrice, elle hiverne désormais en petit nombre dans le nord-ouest de la France (Haute-Normandie et Hauts-de-France).

En dehors de la période de reproduction et même au début de celle-ci, lorsque l'entomofaune est encore peu présente, l'espèce est principalement frugivore. Une fois la pleine période de reproduction engagée, l'espèce devient presque exclusivement insectivore, prédatant également arachnides, petits mollusques et myriapodes.



Source : Groupe ornithologique et naturaliste (GON) et Picardie Nature

Résultats et analyse :

Dans les Hauts-de-France, la Fauvette à tête noire a connu une augmentation de ses effectifs de 21,2% en 20 ans (2002-2021). Ces résultats font écho à la dynamique observée en France mais l'augmentation est légèrement moins prononcée dans notre région. En effet, au niveau national, l'espèce a vu ses effectifs augmenter de 29,6% sur la période 2001-2019. Le nombre de carrés STOC où l'espèce a été contactée est de **172 carrés pour 178 carrés prospectés en région**.

Menaces :

En préoccupation mineure en région, l'espèce n'est pas menacée et demeure commune dans la majeure partie de son aire. C'est l'espèce la plus commune en abondance et en occurrence au niveau national lors des comptages STOC (12 182 individus pour 6451 carrés de présence). Cependant, il n'en est pas de même de toutes les espèces du cortège généraliste, comme l'Accenteur mouchet, en diminution de - 32,1 % en région, bien que cette tendance négative puisse être nuancée par un manque de détection des mâles chanteurs sur les périodes échantillonnées.

Piste d'actions en faveur de l'espèce :

Afin de ne pas risquer de détruire les nichées de Fauvette à tête noire, il est important d'éviter les travaux de débroussaillage ou d'éclaircissement des zones buissonnantes, notamment en forêt, en période de reproduction. Ce type d'action est également favorable à de nombreuses autres espèces.

Espèces des milieux agricoles : Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)



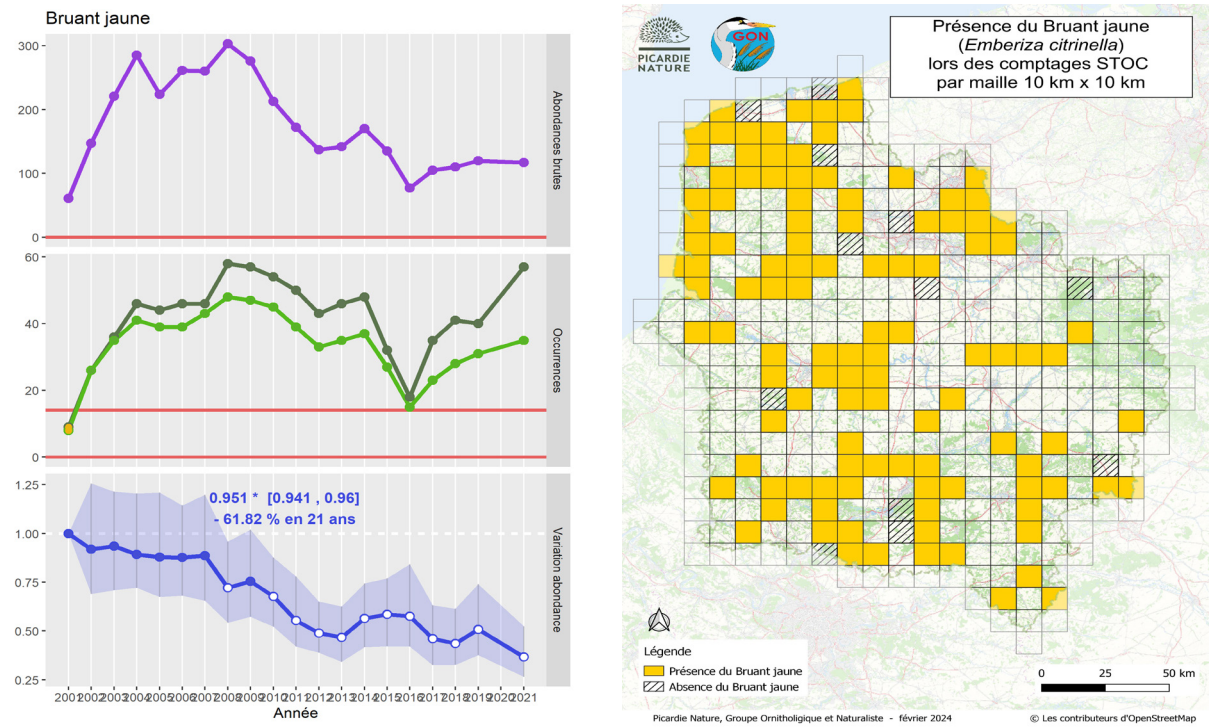
©Michael Leseine

Statuts de menace et protection :

Statut de menace régionale (2024) : LC (préoccupation mineure)
Statut de protection national : protégée

Ecologie et habitats :

Le Bruant jaune est une espèce inféodée aux milieux agricoles. Il niche au sol, le plus souvent à l'abri d'un buisson et il chante depuis les hauteurs des arbustes. Les haies sont donc une composante essentielle de son habitat. Comme de nombreuses espèces de granivores, tels que le Bruant proyer ou l'Alouette des champs, il nourrit ses jeunes d'insectes à la belle saison et se nourrit principalement de graines le reste de l'année.



Source : Groupe ornithologique et naturaliste (GON) et Picardie Nature

Résultats et analyse :

Dans les Hauts-de-France, le Bruant jaune a subi une diminution de ses effectifs de 60,3% en 20 ans (2002-2021). Ces résultats font écho à la dynamique observée en France mais la chute est encore plus prononcée dans notre région. En effet, au niveau national, l'espèce a vu ses effectifs diminuer de plus de 50% sur une période courant de 2001 à 2019.

Menaces :

L'intensification des pratiques agricoles impacte fortement cette espèce. La raréfaction des haies diminue les milieux qui lui sont favorables. De même, la diminution des populations d'insectes engendre une baisse du succès reproducteur, et la disponibilité moindre des ressources alimentaires en hiver impacte négativement sa survie hivernale.

Piste d'actions en faveur de l'espèce :

Parmi les mesures pouvant être mises en œuvre afin de favoriser l'espèce, on retrouve le maintien des haies hautes et bandes enherbées adjacentes, le maintien des jachères tournantes et des chaumes en hiver, ou encore la réduction des pesticides.

Espèces du milieu bâti : Moineau domestique (*Passer domesticus*)



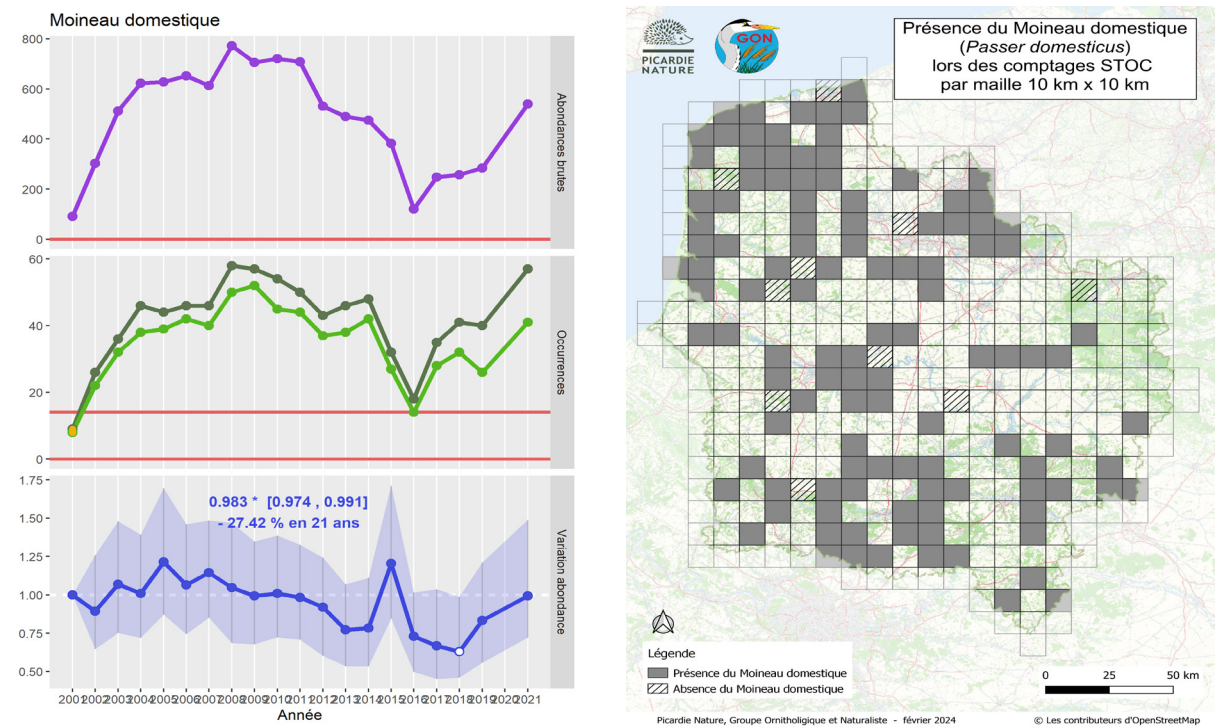
©Vincent Gaveriaux

Statuts de menace et protection :

Statut de menace régionale (2024) : VU (vulnérable)
Statut de protection national : protégé

Ecologie et habitats :

Le Moineau domestique est un petit passereau très commun dans les Hauts-de-France, avec une large distribution régionale. Amplement anthropophile, il niche le plus souvent dans un creux du bâti (sous une avancée de toit ou un chéneau, au niveau d'une cheminée, dans une anfractuosit   de mur, etc.), bien qu'il puisse parfois nicher en cavit   arboricole ou rupestre, comme sur certaines falaises du littoral. Absent des c  urs de for  ts et tr  s localis   dans les vastes zones d'openfield, l'esp  ce r  appara  t    l'approche des exploitations agricoles et des habitations. Principalement granivore, l'esp  ce nourrit sa nich  e d'insectes majoritairement.



Source : Groupe ornithologique et naturaliste (GON) et Picardie Nature

R  sultats et analyse :

Dans les Hauts-de-France, le Moineau domestique a subi une diminution de ses effectifs de 27,7% en 20 ans (2002-2021). Ces r  sultats accentuent la dynamique observ  e en France. En effet, au niveau national, l'esp  ce a vu ses effectifs diminuer de 4,6% sur la p  riode 2001-2019. Le nombre de carr  s STOC o   l'esp  ce a   t   contact  e est de **156 carr  s pour 178 carr  s prospect  s en r  gion**.

Menaces :

Vuln  rable en r  gion, le manque de nourriture en hiver, r  sultant des m  thodes d'agriculture intensive, peut impacter sa survie hivernale et   tre ainsi une des causes de son d  clin. De m  me, la faible ressource en insectes en zone urbaine impacte les nich  es. Une augmentation de ses pr  dateurs, tel que le Rat surmulot et le Chat domestique, constituent une des multiples causes importantes de mortalit   de l'esp  ce. Tout comme le Martinet noir,   galement en d  clin, l'esp  ce est fortement impact  e par la r  novation du b  ti, avec une suppression des anfractuosit  s, diminuant ses sites de nidification.

Piste d'actions en faveur de l'esp  ce :

Pour essayer d'enrayer ce ph  nom  ne, il convient ainsi de prendre en compte l'esp  ce dans les travaux de r  novation et la cr  ation de nouveaux b  timents en lui am  nageant un espace de nidification "int  gr  ".

Espèces des milieux forestiers : Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)



©Vincent Gaveriaux

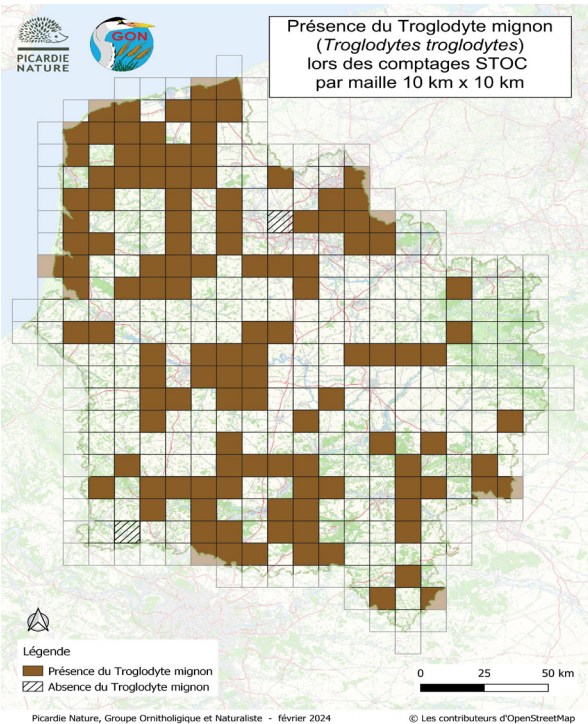
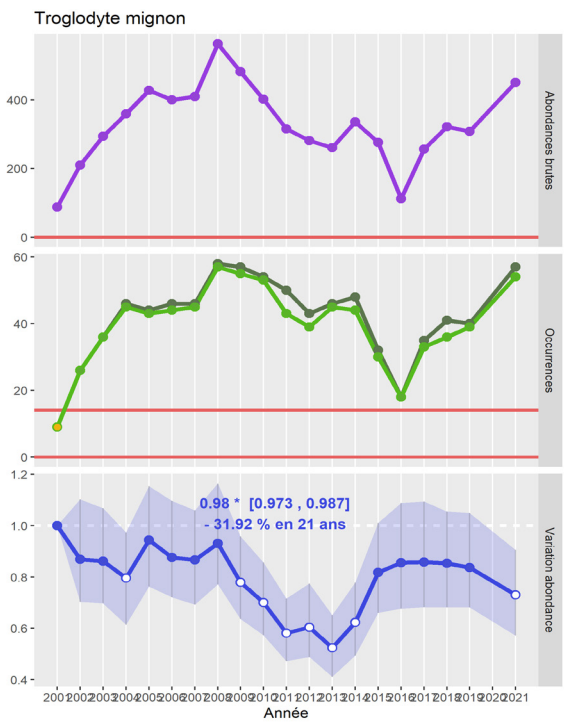
Statuts de menace et protection :

Statut de menace régionale (2024) : LC (Préoccupation mineure)

Statut de protection national : protégé

Ecologie et habitats :

Bien que relativement souple dans ses choix d'habitats, le Troglodyte mignon est avant tout une espèce forestière. Il apprécie les sous-bois touffus et broussailleux où il fait son nid. Son régime alimentaire est insectivore toute l'année.



Source : Groupe ornithologique et naturaliste (GON) et Picardie Nature

Résultats et analyse :

Dans les Hauts-de-France, le Troglodyte a subi une diminution de ses effectifs de 29,9 % en 20 ans. La baisse est plus importante qu'au niveau national : de 2001 à 2019, l'espèce a vu ses effectifs diminuer de 20 % sur le territoire français.

Menaces :

Les populations de Troglodyte mignon peuvent subir d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre. Cette espèce est particulièrement sensible aux événements climatiques extrêmes. Les hivers rigoureux peuvent ainsi impacter ses populations. La survie hivernale interannuelle semble donc être le facteur à l'origine de cette baisse. Toutefois, à l'instar de nombreuses espèces sédentaires comme le Rougegorge familier *Erithacus rubecula*, la Sittelle torchepot *Sitta europaea* ou encore la Grive musicienne *Turdus philomelos*, sa période de reproduction pourrait subir un décalage et advenir de plus en plus tôt. La baisse pourrait donc être expliquée par un manque de détection des mâles chanteurs sur les périodes échantillonnées.

Piste d'actions en faveur de l'espèce :

Comme pour la Fauvette à tête noire, on privilégiera le débroussaillage, la tonte des zones enherbées et les tailles de buissons en dehors de la période de reproduction (mi-février à fin juillet). Limiter l'usage des pesticides ne pourra être que bénéfique pour cette espèce insectivore.

Limites de la méthode

L'année 2020 a été marquée par un confinement strict au printemps, empêchant les bénévoles de prospecter leurs points STOC habituels. Cette année a donc été retirée des analyses pour ne pas fausser les résultats et tendances. De plus, cet indicateur repose presque essentiellement sur du travail bénévole et les différents points doivent être suivis d'année en année par la même personne pour plus de fiabilité. Or, certains carrés ne sont plus suivis de manière aussi assidue que par le passé.

Bibliographie

- Beaudoin C., Boutrouille C., Camberlein P., Godin J., Luczak C., Pischitta R. & Sueur F. [coord.], 2019. Les oiseaux nicheurs du Nord et du Pas-de-Calais. Biotope, Mèze : 274-275
- Fontaine B. et al., 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp.
- Luczak C., 2017. Évolution des populations d'oiseaux communs nicheurs dans le Nord - Pas-de-Calais (1995-2014). Collection Faune du Nord - Pas-de-Calais, tome 1, GON, Lille. 216p.
- Observatoire de la Biodiversité du Nord - Pas-de-Calais, 2012. Analyse des indicateurs 2011. Contexte, méthode et interprétation. Feder/DREAL/région Nord - Pas-de-Calais/CBNB/CEN Nord - Pas-de-Calais/GON, 148p.
- INPN - <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/reglementation>